# FORMATION DE AS DIPLÔME D'ETAT AIDE SOIGNANT.E

## Formation aide-soignante : Le métier

La **formation aide-soignante** proposée par l'ADRAR se déroule en 44 semaines, alliant théorie et pratique, et inclut un stage professionnalisant.

L'aide-soignant.e exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R.4311-3 à R.4311-5 du code de la santé publique. Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, l'aide-soignant dispense des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Ainsi, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de la vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie. Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant participe, dans la limite de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos formations du secteur sanitaire et social.

## ORGANISATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

- Lieu de formation : Toulouse
- Délai d'accès à la formation : prochaine session
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel
- Effectif : 20 places
- 44 semaines soit 1540 heures réparties comme suit : 22 semaines (770 h) d'enseignement théorique et pratique en centre + 22 semaines (770 h) d'enseignement clinique en milieu professionnel (stage)
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne

## PROFILS & PRÉREQUIS DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Aucun diplôme n'est requis pour cette **formation aide-soignant**.
Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation. La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.
Le règlement de sélection est à télécharger et à lire avant tout dépôt de dossier.

## VALIDATION & CERTIFICATION : LE DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANTE

Le **Diplôme d'Etat d'Aide-Soignante** est délivré aux personnes ayant : suivi la totalité de la formation et validé l'ensemble des blocs de compétence acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel ET validé les acquis de leur expérience professionnelle en vue de son obtention.

- Libellé de la certification : DE - Aide-Soignant
- Niveau : Titre professionnel de niveau 4
- Code RNCP/RS : 40692
- Nom du certificateur : Ministère chargé de la santé et de la prévention
- Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2025

## SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

L'Aide-Soignant exerce au sein de 4 grands secteurs d'activités présentant des prises en charge spécifiques :

- les soins de courte durée : en service de chirurgie, de médecine...
- les soins en santé mentale et en psychiatrie...
- les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : surveillance médicale, soins de réinsertion, des soins en hébergement...
- soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : soins à domicile, maison de retraite, établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes...

Parmi les lieux d'exercice :

- Cliniques
- Hôpitaux
- Centres de soins
- Etablissements destinés aux personnes âgées de type EHPAD
- Services de santé de l'armée.

Le métier d'aide-soignant peut également être exercé au domicile des patients en lien avec l'équipe de soins (infirmiers, agents de service hospitalier, médecins, ...).

Les aides-soignants sont souvent amenés à travailler en horaires décalés, les fins de semaine, les jours fériés, de nuit, et peuvent être soumis à des astreintes ou des gardes en milieu hospitalier.

*L'Aide-Soignant offre également la possibilité de poursuivre ses études :*

- Formation d'ambulancier, d'auxiliaire de puériculture, d'accompagnement éducatif et social avec dispenses de certains modules (cursus partiel)
- Formation infirmière selon une passerelle spécifique
- Formation d'assistant de soins en gérontologie

## MODES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE & PRIX

Le **financement de la formation aide-soignante** peut se faire : en contrat d'apprentissage, CPF transition, Plan de formation

Sous réserve d'accord du Conseil Régional, la formation peut être prise en charge aux conditions suivantes : 1ère condition : être inscrit dans un établissement de formation agréé par la Région Occitanie, 2ème condition : être en poursuite de scolarité ou inscrit comme demandeur d'emploi avant la date d'entrée en formation, 3ème condition : effectuer sa scolarité après réussite aux sélections d'entrée sur un parcours de formation complet ou allégé grâce à l'obtention d'un diplôme ne pouvant être considéré comme une qualification-métier (type Bac Pro ASSP, SAPAT...).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

En tant qu'organisme de formation professionnelle, notre objectif est de former des professionnels aides-soignants.tes en capacité :

- D'analyser toute situation de santé et de s'adapter en mobilisant les compétences acquises en formation, - De dispenser des soins de qualité au regard des textes, - De mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle, - De développer une éthique professionnelle permettant de prendre des décisions éclairées et ainsi d'agir avec autonomie et responsabilité, - De faire preuve d'empathie et de respect, - D'assurer des transmissions de qualité et de satisfaire aux exigences en termes de traçabilité,

- D'explorer ses expériences dans le but de mieux les comprendre, réaliser des apprentissages afin de les transférer dans de nouvelles situations, - D'actualiser ses connaissances et compétences tout au long de son parcours professionnel.A l'issue de la **formation au Diplôme d'Etat d'Aide-soignant**, les stagiaires seront des professionnels capables de mettre en œuvre les 11 compétences suivantes :

## PROGRAMME DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Le **programme de la formation aide-soignante** est constitué sur la base du référentiel de formation du 10 juin 2021. Il vise à la professionnalisation des apprenants par l'acquisition des 11 compétences métier, il est décliné en 10 modules.
- Accompagnement Pédagogique Individualisé - 35h
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants - 7h

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaire
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Données 2025 : sur la base de 75 apprenants dont 34 apprentis

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0312984A

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - 147 h
Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque - 21 h
Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne - 77 h
Module 4 : Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement - 182 h
Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée - 35 h
Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage - 70 h
Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs - 21 h
Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés - 35 h
Module 9 : Traitement des informations - 35 h

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques - 70 h

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine. La répartition de cet enseignement, entre cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés et évaluation des connaissances est déterminée par l'équipe enseignante. La présence à tous ces enseignements est obligatoire.

L'équipe pédagogique détermine les modalités d'organisation de l'enseignement, compte tenu de la durée de la formation et du projet pédagogique de l'institut.

Les stages pour une aide-soignante :
Afin d'assurer une formation clinique professionnalisante, l'ADRAR travaille en partenariat avec des structures hospitalières ou extrahospitalières, publiques ou privées.
L'enseignement clinique se déroule sur 770 heures sous la forme de stages dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales. La formation comprend 4 stages cliniques (3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines). Les stages cliniques comportent obligatoirement au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.
L'insertion des stages dans le parcours de formation permet l'acquisition progressive des compétences par l'apprenant.



## MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation. Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :

- d'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- de développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- d'appréhender la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- de développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Nous mettons en œuvre une pédagogie active basée sur la réflexivité, et qui exploite des méthodes innovantes dans lesquelles chaque étudiant peut s'inscrire comme acteur de sa formation (analyse de pratiques, simulation, développement de l'utilisation d'outils numériques nombreux et variés).
Le formateur privilégie une relation de collaboration et d'égalité au détriment d'une relation d'autorité, il devient accompagnateur, facilitateur et tuteur. L'accent est mis sur la notion d'évolution et de progression.
Un formateur référent est attribué à chaque stagiaire afin d'assurer un suivi individualisé.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences acquises par l'apprenant est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation.
Le formateur référent effectue la synthèse de l'acquisition des blocs de compétences validés par l'apprenant sur une fiche récapitulative intitulée " Validation de l'acquisition des compétences " à partir des résultats d'évaluation obtenus à l'ensemble des périodes réalisées en milieu professionnel ainsi qu'aux modules de formation. Plusieurs types d'épreuves sont organisés :
- Etude de situation
- Evaluation comportant une pratique simulée
- Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
- Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
- Evaluation des compétences en milieu professionnel
L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

## LOCAUX

Notre **centre de formation aide-soignante** vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources " et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Inscription aux sélections, suivez ce lien

## CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Financement possible avec votre CPF en cliquant juste en dessous :

BLOC 1 BLOC 2 BLOC 3









La formation d'Aide-soignant.e se déroule dans nos locaux composés de salles de cours, salles informatiques, salles pédagogiques et appartement pédagogique comprenant des postes de cuisine, une salle de bain et toilettes, un espace pour personne dépendante (lit médicalisé, matériel d'aide aux transferts...)

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le.la coordinat.eur.rice pédagogique, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Il.Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.
Le format.eur.rice référent du dispositif est le garant technique de la formation.
Les format.eurs.rices internes sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Les format.eurs.rices externes, psychologues, ergothérapeutes, diététiciens.nes interviennent sur des modules spécifiques.
Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

BLOC 4




BLOC 5




*Fiche mise à jour le : 21/09/2026*

**Contact Toulouse / Ramonville**

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33